

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

Maison de la laïcité
Morlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°126 juin 2014

*Où ? Comment ? ...
Peu importe mais surtout
Bonnes vacances !!*

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Après notre repas d'entre les travaux du 4 mai dernier	p.3
Vigilance : l'extrême droite se dévoile	p.4
La « théorie du genre » n'existe pas	p.7
Lundis 2 et 23 juin : atelier d'aquarelles	p.9
Jeudis 5 et 12 juin : atelier d'art floral	p.9
Jeudi 5 juin : ciné-débat des résistances - « Wadjda »	p.10
Pour ne plus dire : « je ne savais pas ! »	p.12
STEENROCK 2014-Présentation	p.13
Brunei : la charia entre en vigueur à partir du 1 ^{er} mai	p.14
L'assistance morale : une écoute et un soutien trop peu connus	p.15
16 juin : « Les lundis du Préau » : Tajine de poulet et théâtre wallon	p.19
Lundi 28 juillet : repas surprise et animation de vacances	p.20

Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@skynet.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/ 39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be



**La bière « *La hic* » brassée
pour les Maisons de la Laïcité
est en vente dans nos locaux
2€/ bouteille
Faites-la connaître à vos amis.**

Après notre repas d'entre les travaux du 4 mai dernier.



Nombreux étaient nos membres et sympathisants qui regrettaient l'absence d'activités et de rencontres en raison des travaux d'aménagements de la cuisine. Pour réponse à cette attente, nous avons organisé un repas en ayant recours à un traiteur.

Nous pensions réunir une quarantaine de personnes... mais, nous fûmes 70 !!!

C'est donc dans une superbe ambiance que nous nous sommes régalés d'une paella particulièrement appréciée, autant pour sa qualité que pour sa quantité. Malheureusement, comme prévu « au programme », le jeune guitariste classique Jonathan Patte, blessé à l'index, n'a pu nous présenter son choix musical.



Notre président nous fit la surprise de remplacer au pied levé cet artiste en interprétant, non pas à la guitare mais au piston, trois morceaux de style espagnol. Durant ce repas, nous avons présenté les temps forts de nos activités du 2^{ème} semestre 2014 et invité nos membres à

participer nombreux, le 19 mai, à l'assemblée générale de notre maison.



Les participants furent heureux d'apprendre que le 16 juin, le repas du « Lundi du Préau » serait maintenu et que, dès 14h15, la troupe « Les Walonèus du Sablon » nous présentera leur revue 2014.

Vigilance : l'extrême droite se dévoile

Le 4 mai dernier, à l'initiative de "*Debout les Belges*", le mouvement du député Laurent Louis voulait organiser, dans une salle de la commune d'Etterbeek, un rassemblement antisémite se présentant comme "*Congrès européen de la dissidence*".

Ce congrès avait été annoncé en fin de semaine par une librairie bruxelloise (Librairie Xsime, Rue Edith Cavell, 171 à 1180 Uccle) et annoncée sur MetaTV (TV d'extrême droite qui se présente comme le média public de la résistance).

Le député Laurent Louis est coutumier des déclarations incendiaires contre les Roms, les Juifs et les médias.

Etaient attendues quelques figures françaises de l'antisémitisme, dont certaines ont été condamnées par la justice. Que du beau monde !!!

Alain Soral, Kémi Séba, Johan Livernette etc. ainsi que l'humoriste Dieudonné.

Alain Soral se définit comme un national-socialiste à la française et considéré comme l'éminence grise de Dieudonné.

Kémi Séba a été condamné à plusieurs reprises pour provocation à la haine raciale et dont l'organisation « Tribu Ka » a été dissoute en 2006 à la suite d'une descente dans le quartier juif de la rue des Rosiers à Paris.

Laurent Louis avait déclaré qu'il attendait « des gens qui viennent de Suisse, du sud de la France, de Strasbourg et d'ailleurs... »

Pour éviter une interdiction, les organisateurs n'ont révélé le lieu de l'événement qu'au dernier moment. Mais aussitôt prévenu, le bourgmestre avait pris un arrêté interdisant le rassemblement et toute manifestation de soutien ou de réprobation. Il avait reçu l'appui de la Ministre belge de l'Intérieur, Joëlle Milquet.

Vigilance face à la naissance de partis d'extrême droite

Nous savons tous que la laïcité n'est pas un parti politique ; cela ne signifie pas pour autant qu'elle ne soit pas consciente des réalités politiques, économiques, environnementales en l'Europe et donc aussi dans le monde.

En effet, toutes les orientations ou les choix pris dans ces différents domaines ont un impact sur l'évolution de la société, de la démocratie, donc sur notre vie et celle des générations futures.

La naissance ou la résurgence de mouvements ou partis porteurs d'idéologie d'extrême droite nous interpelle et fait appel à toute notre vigilance ainsi qu'à la dénonciation de ceux-ci.

C'est le cas pour les partis tels que « *Debout les belges* » ou « *PP Parti populaire* » qui se présentaient aux élections du 24 mai.

Cet article, écrit avant les élections, n'a pas pour but d'influencer votre vote mais d'attirer votre vigilance en reprenant quelques revendications politiques qui vont à l'encontre d'une démocratie.

Extrait du programme « *Debout Les Belges* » ...

« *Debout les belges* » entend défendre un programme de rupture totale avec les politiques actuelles se profilant ainsi comme la seule et unique opposition en Belgique francophone en défendant un programme courageux et volontariste: introduction du **référendum** dans la Constitution, **suppression des partis politiques**, création d'un **Parlement populaire** composé de citoyens volontaires tirés au sort, suppression des communautés et des régions, **sortie de l'Union européenne** actuelle,...

... et du PP parti Populaire.

Parmi les 100 propositions du « *PP Parti Populaire* », nous retrouvons, dans l'extrait introductif, les slogans nous rappelant un parti wallon de triste réputation « le parti REX » et son sigle : le balai.

« *Regardons lucidement la situation, coupons les branches mortes, nettoyons les écuries d'Augias là ou c'est nécessaire et relevons-nous, comme nos ancêtres l'ont fait courageusement à plus d'une reprise !* ».

Ce parti cible « ... la **crise identitaire** suite à une immigration massive, la **crise sociétale** par un renversement complet de nos valeurs traditionnelles».

Leur programme prévoit, notamment :

- Que les prestations complètes de la sécurité sociale (allocations de chômage, CPAS, ...) doivent être réservées à ceux qui ont contribué par leur travail au bien-être commun pendant au minimum deux ans ;
- La suppression de l'aide à la presse ;
- La réduction des aides publiques aux évènements festifs ;
- La présomption d'usage légitime de la force par les policiers ;
- La suppression des communautés, des provinces et du sénat ;
- Un référendum sur l'extension de la loi sur l'euthanasie ;
- Un référendum sur l'adoption par les couples homosexuels ;
- Le refus de l'instauration de la théorie du genre (ndrl : qui n'existe pas !) ;
- La suppression accordée aux ASBL jugées inutiles ou trop marquées politiquement (MRAX notamment)...

L'un et l'autre de ces partis visent à séduire la population par un ensemble de propositions, alléchantes pour certains, mais allant à l'encontre de la société que nous voulons.

Citons : tolérance zéro contre l'insécurité, stop à l'immigration incontrôlée, pas de prison « camp de vacances », centre de formation avec encadrement « *de type militaire* » pour les drogués et les jeunes délinquants, suppression du vote obligatoire, assouplissement de la loi sur la légitime défense, ...

Soulignons une proposition significative : la loi doit être revue pour permettre à chacun de détenir des armes à feu et de ne cibler que les personnes qui présentent un danger pour la société.

Nous ne voulons pas d'une « Belgique Western » et les exemples venant des États-Unis nous montrent à souhait à quoi de telles propositions pourraient aboutir.



Vigilance oui, mais aussi dénonçons de telles idées, car si actuellement, ces partis politiques n'accéderont pas au pouvoir, les propositions démagogiques et populistes qu'ils présentent, en raison des difficultés que traversent notre société, charment un certain électorat d'autant plus que la montée des partis d'extrême droite en Europe est inquiétante.

Les dérapages démocratiques sont malheureusement possibles car aucun parti ou homme politique n'est à l'abri, sous une certaine pression populaire, de tendances ou déviations proches du populisme.

Jouons notre rôle de citoyens responsables, autant dans notre vie de tous les jours que par rapport aux élus des partis politiques démocratiques dont la mission est de faire évoluer notre société vers plus de démocratie et d'égalité.

Dans ces objectifs, les laïques ont un rôle de vigilance, d'information et d'éducation auprès des aînés et des jeunes.

Vigilance : la bête n'est pas morte.

Yvan Nicaise

La « théorie du genre » n'existe pas

Au cours des derniers mois, les mobilisations françaises contre l'ouverture du mariage et de l'adoption aux unions de même sexe ont défrayé la chronique, tant en France qu'à l'étranger. Ces opposants ne refusent pas seulement le droit de se marier ou de devenir parents aux couples homosexuels, mais dénoncent aussi ce qu'ils appellent l'« idéologie » ou la « théorie du genre ».



Selon eux, il existerait une « idéologie du genre » pour imposer de force « une société basée sur les orientations sexuelles qui deviennent le fondement du droit et de l'égalité. Cette « idéologie/théorie » nierait l'altérité sexuelle et refuserait de penser les relations hommes/femmes sur le mode de la complémentarité, et constituerait

donc une menace pour l'humanité.

Cette opposition est aussi présente dans un grand nombre de pays. En réalité, ce fantasme d'une « idéologie du genre » est venu des Etats-Unis et se répand dans des groupes ultraconservateurs européens.

Comme le signale le CIERL*, ce discours est présent au sein de la hiérarchie de l'Eglise catholique qui, des communautés locales aux plus hautes instances de la hiérarchie vaticane, dénonce avec chaque fois plus de véhémence les méfaits supposés du « genre ».

Il en est de même chez certains protestants évangélistes et au sein de l'Islam.

Remettons les montres à l'heure

Ce qui existe, ce sont « des études de genre » (« gender studies ») venues des Etats-Unis. Un champ d'études universitaires né dans les années 1960, en parallèle au développement du féminisme. Son propos : étudier la manière dont la société associe des rôles à chaque sexe. Exemples : « pourquoi les hommes font moins le ménage », « pourquoi une femme mécanicienne ou un homme sage-femme paraissent insolites ».

L'un des postulats de ces études était de distinguer le « genre », la construction sociale (les filles aiment le rose, les garçons le bleu) du sexe physique. D'où le

recours croissant à l'utilisation du terme « genre », par exemple pour dénoncer les « stéréotypes de genre ».

Anne-Emmanuelle Berger, Directrice de l'Institut du genre au CNRS explique : "Il n'y a pas une 'théorie du genre' mais des tentatives de description, dans un champ de recherche scientifique qui existe depuis 60 ans, de la **distinction entre sexe et genre**". « Il y a d'une part **le sexe**, défini par des *caractéristiques biologiques* - génétique, chromosomes, hormones - et d'autre part **le genre**, qui relève de la *construction sociale*. **Ce que disent les études de genre, c'est qu'il n'y a pas de rapport nécessaire entre les deux** », précise l'auteur du livre « Le grand théâtre du genre. Identités, sexualités et féminismes en Amérique » (2013).



Faut-il rappeler le climat quasi hystérique lors des manifestations en France lors du débat autour de la loi Veil sur l'IVG, de l'abolition de la peine de mort ou du débat sur la fin de vie ?

Avec une moindre ampleur médiatique, la Belgique a aussi ses opposants car les inégalités des rapports de sexe dans les sphères publiques et domestiques sont un élément de doctrine chez les fondamentalistes religieux pour qui les progrès des études de genre, les combats féministes et les luttes homosexuelles risquent d'ébranler les convictions idéologiques et détruire leur conception des valeurs.

Une fois de plus, il faut constater que « la rumeur collective est le poison de la démocratie.

Yvan Nicaise

*CIREL - Centre Interdisciplinaire d'étude des Religions et de la Laïcité (ULB)

Dans un prochain article, nous parlerons de l'EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle), projet de la Fédération Wallonie-Bruxelles visant à favoriser la santé et le développement affectif, sexuel et relationnel de tous les jeunes.

Jeudis 5 et 12 juin : atelier d'art floral



Voilà que se termine la saison 2013-2014 de l'atelier d'aquarelles.

Cette année fut l'occasion d'accueillir trois nouvelles aquarellistes, Mauricette Polet, Annette Tilmant et Christine Raspe, désireuses de s'adonner à cette bien agréable activité artistique et de partager avec le groupe actuel leur passion pour la peinture.

En septembre, cette activité continuera à se dérouler le lundi de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris.

Le 12 juin, l'apéro de vacances sera offert aux participants

Anne-Marie André

Lundis 2 et 23 juin : atelier d'aquarelles



Voici les dates des deux dernières séances avant les vacances.

Même si les floraisons de nos jardins et balcons sont sources de plaisirs, il est toujours agréable de réaliser des montages pour égayer un coin privilégié de sa maison.

La participation aux frais est toujours de 12 € et comprend les fleurs, le matériel de décoration et le petit café. Les groupes se réunissent de 10 à 12 h et de

13 à 15h.

Afin de permettre l'achat préalable des fleurs, n'oubliez pas de vous inscrire à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26 au moins deux jours avant l'activité.

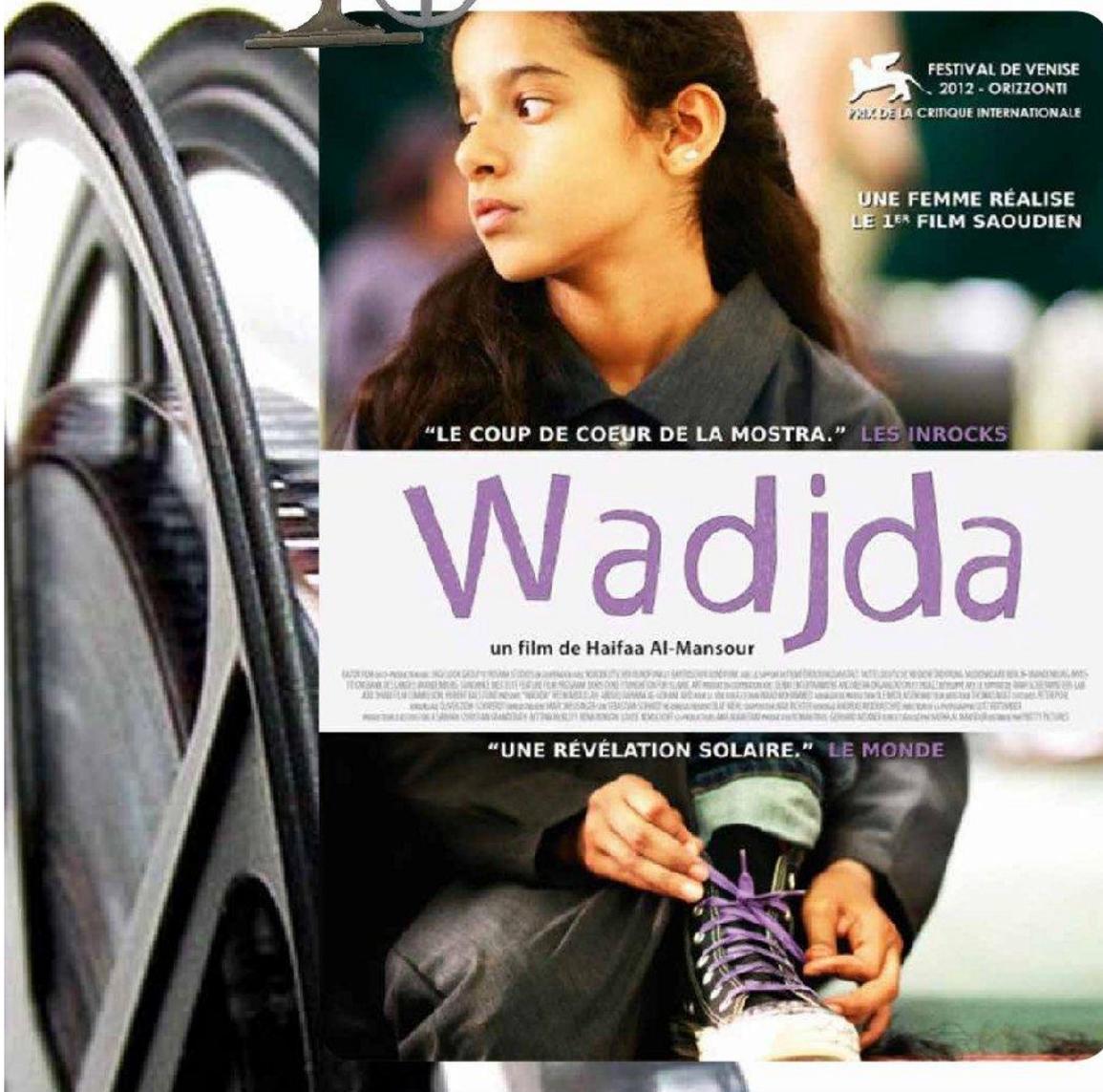
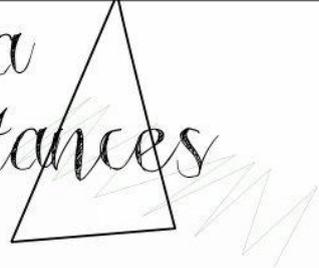
Le 23 juin, l'apéro de vacances sera offert aux participants.

Marie-Christine Cuchet



Le Cinéma des Résistances

2013-2014
 Saison 12



Jeudi 5 juin 2014 à 20 heures

P.A.F : 4 €
 (abonnement 5 séances : 16 €)

info : 0497/ 46.34.93

**Voiturage gratuit pour
 les habitants de Morlanwelz : 064/ 44.23.26**
 (2 jrs avant la soirée)
**La salle est accessible
 aux personnes à mobilité réduite**

Avec la collaboration de Hainaut
 Culture Tourisme de la Province de
 Hainaut

Exempt de timbre - manifestation
 culturelle
 Editeur responsable : Y.Nicaise,
 Place Albert 1er, 16a 7140 Mor-
 lanwelz

CINÉ-DEBAT

le cinéma des résistances



Jeudi 5 juin 2014 à 20 heures

WADJDA
un film de Haifaa Al-Mansour
(Arabie Saoudite, 2012)

*Meilleur film Art & Essai à la Mostra de Venise
2012*

Wadjda, douze ans, habite dans une banlieue de Riyad, capitale de l'Arabie Saoudite. Bien qu'elle grandisse dans un milieu conservateur, c'est une fille pleine de vie qui porte jeans et baskets, écoute du rock et ne rêve que d'une chose : s'acheter le beau vélo vert qui lui permettra de faire la course avec son ami Abdallah. Mais au royaume wahhabite, les bicyclettes sont réservées aux hommes car elles constituent une menace pour la vertu des jeunes filles.

Wadjda se voit donc refuser par sa mère la somme nécessaire à cet achat.

Déterminée à trouver l'argent par ses propres moyens, Wadjda décide alors de participer au concours de récitation coranique organisé par son école, avec pour la gagnante, la somme tant désirée.

Wadjda est un évènement. C'est le premier film tourné en Arabie Saoudite et, de plus est, réalisé par une femme.

Pas de dénonciation caricaturale. C'est avec une grande subtilité, un peu d'humour et beaucoup de fraîcheur que sont abordés les enjeux de la vie quotidienne dans une société prisonnière de ses traditions

Wadjda fait partie de ces films légers et graves à la fois, qui peuvent, à leur manière, faire avancer les choses.

Un beau conte moderne qui pose les jalons d'une potentielle rébellion, ou d'une envie de liberté.

P.A.F. : 4 € (abonnement 5 séances : 16 €)

Une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz

Inscription deux jours avant la projection au 64/44.23.26.

**Pour ne plus dire :
« Je ne savais pas »**

Dès la fin de la projection du film *Illégal* d'Olivier Masset-Depasse à notre dernier ciné-club (Cinéma des Résistances), une spectatrice a laissé libre cours

à son indignation et a avoué qu'elle ignorait la manière scandaleuse avec laquelle nos règles légales peuvent traiter les candidats à l'asile, dont la demande est rejetée dès leur arrivée mais parfois aussi plusieurs années après s'être installés dans les habitudes de notre pays : la détention dans un centre fermé en attendant l'avion devant les rapatrier vers leur pays d'origine qu'ils ont fui pour des raisons sécuritaires, économiques ou climatiques.

D'autres spectateurs sont restés sans voix après la projection d'images montrant la désespérance d'hommes et de femmes confrontés à l'indifférence, l'humiliation et la violence de cet enfermement et de l'embarquement forcé à bord des avions du retour.

Il faut savoir que cette injustice ne laisse pas que des indifférents. Des voix se lèvent !

Des associations humanitaires organisent des actions de soutien aux sans-papiers et des manifestations devant sensibiliser le public au sort des candidats-réfugiés déboutés et dénoncer des pratiques qu'elles jugent inadmissibles dans un pays démocratique.

Par exemple, depuis 1997, à l'appel du CRACPE (Collectif de Résistances Aux Centres pour Etrangers), les nombreuses manifestations tout au long de l'année devant le centre fermé de Vottem où le régime est très répressif. Chaque année, le 24 décembre, des opposants se rassemblent autour du centre avec des bougies symbolisant leur volonté d'éclairer l'opinion publique sur le sort des sans-papiers. En même temps, une délégation entre dans le centre pour remettre une enveloppe-cadeau à chacun permettant d'acheter une recharge téléphonique. Ceux qui ont vu le film d'Olivier Masset-Depasse savent l'importance de ce geste.

Epinglons aussi, le 26 avril dernier, la 4e édition du Steenrock devant les grilles du centre 127bis à Steenokkerzeel initié par une plateforme comportant **Bruxelles Laïque** aux côtés de la CRER (Coordination contre les Rafles et les Expulsions et pour la Régularisation), du SCI (Service Civil International) et du MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie).

Ci-après, avec des extraits de son communiqué de presse, voici comment cette plateforme présentait le programme de ce festival de musique. L'objectif de son engagement, comme le film *Illégal*, est de nous pousser à nous demander : "cela se passe bien dans mon pays ; est-ce que j'accepte ou je n'accepte pas ?".

Et surtout, que nous ne puissions pas dire : "je ne savais pas".

Mimie Lemoine.

STEENROCK 2014 - Présentation.

En 2014 en Belgique, des personnes innocentes sont encore et toujours enfermées dans des centres fermés, défiant ainsi tout respect des droits humains fondamentaux.



Ces lieux d'incarcération sont nés suite au dimanche noir de 1991 où l'extrême droite réalise une percée sans précédent. Ils sont introduits en 1993 dans notre législation, sous le motif de pouvoir mieux organiser le rapatriement ou le refoulement des intéressés vers leur pays d'origine.

Le septième centre, la « Caricole », juste à côté du 127bis, a récemment ouvert ses portes et l'on parle déjà d'en construire un nouveau. En quelques 20 ans, le monde politique a donc réussi à **normaliser et rendre indispensable** l'existence de ces prisons peuplées d'hommes, de femmes et parfois encore d'enfants n'ayant commis aucun délit.

Les centres fermés ne représentent pourtant qu'une solution chimérique pour faire croire à la population que l'immigration est gérée et contrôlée, qu'on y investit de l'argent et que le politique puisse prétendre agir. En réalité, ils sont le fait de traitements inhumains et dégradants. La violence envers les détenus y est avérée et les méthodes les plus inventives sont utilisées pour les traumatiser.

Nous réclamons la suppression des centres fermés, l'arrêt des expulsions, la révision des politiques d'asile et de migration en vue de les acheminer vers la liberté de circulation pour toutes et tous, seule position cohérente et respectueuse des droits humains, et condamnons les violences policières.

Dans cette optique militante, nous organisons **un concert devant le centre fermé 127 bis** de Steenokkerzeel, brandissant un slogan qui se veut simple, poétique et pacifique mais irrévocable : ***Faites de la musique, pas des centres fermés !***

A l'initiative de la CRER, le Steenrock est organisé conjointement avec Bruxelles Laïque, le SCI et le MRAX. Avec le soutien de : Siréas, 11.11.11-CNCD, Ptyx, FGTB, Le Monde des possibles, Ciré et Jeunes FGTB.



Brunei : la charia entre en vigueur à partir du 1^{er} mai



Brunei, un petit sultanat richissime situé sur l'île de Bornéo, a annoncé que la charia, la loi islamique, entrerait graduellement en vigueur à partir du jeudi 1^{er} mai. Certains « affirment que la loi d'Allah est sévère et injuste mais Allah lui-même a dit que Sa loi est juste », a déclaré le sultan Hassanal Bolkiah le 30 avril. Le sultan, un des hommes les plus fortunés au monde grâce aux ressources pétrolières du territoire, avait annoncé en octobre la

promulgation d'un nouveau code pénal islamique, pour les seuls musulmans. Les décisions de cet homme de 67 ans qui gouverne seul sont incontestées par ses 400.000 sujets. Il a fait taire les critiques sur l'instauration de la charia parmi la population n'appartenant pas à la majorité musulmane d'ethnie malaise, qui s'était notamment exprimée dans les réseaux sociaux. La nouvelle législation prévoit, à mesure de son entrée en vigueur, l'amputation de membres pour les voleurs, la flagellation pour la consommation d'alcool ou l'avortement, ainsi que la lapidation pour divers crimes. Le Brunei compte déjà deux systèmes judiciaires : l'un civil et l'autre islamique. Le domaine de compétence de ce dernier est actuellement limité aux litiges mineurs comme les différends matrimoniaux.

Le Brunei sera le seul Etat d'Asie du Sud-Est à appliquer la charia. En Indonésie, plus grand pays musulman au monde, seule la province autonome d'Aceh, sur l'île de Sumatra, a introduit la loi islamique. Les habitants de Brunei sont musulmans aux deux tiers, avec une forte présence bouddhiste (13 %) et chrétienne (10 %).

Source : AFP

ARTICLE 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Déclaration des droits de l'homme du 10 décembre 1948

L'assistance morale : une écoute et un soutien trop peu connus

En Belgique, Un peu d'histoire

Jusqu'en 1969, à l'hôpital, en prison, à l'armée, les personnes en détresse n'avaient qu'un seul interlocuteur possible : l'aumônier catholique.

Après l'incendie de l'Innovation à Bruxelles en mai 1967 - qui fit plus de 300 morts -, les funérailles organisées par les pouvoirs publics furent exclusivement orchestrées par l'Eglise catholique. Les non chrétiens n'avaient pas le choix : c'était ça ou rien pour accompagner les familles dans ces moments particulièrement douloureux.

Ce constat malencontreux fut l'un des facteurs qui ont déclenché la création du Centre d'Action Laïque et contribué au développement de l'assistance morale.

Autonomie et Citoyenneté

L'assistance morale laïque a pour objet la recherche du bien-être des personnes. Elle s'exerce dans un esprit de liberté d'appréciation, de responsabilité, d'analyse critique, d'émancipation et dans le respect de l'identité des personnes quelles que soient leurs convictions philosophiques ou politiques et ce, sans jugement de valeurs. Il s'agit donc d'un fort lien de solidarité. L'assistance morale vise l'autonomie de la personne et l'exercice effectif de la citoyenneté.

A qui s'adresse l'assistance morale ?

Elle s'adresse à tous sans limites liées à l'âge, au genre, à la nationalité, aux croyances religieuses, aux options politiques ou aux revenus de la personne. L'assistance morale peut concerner tous les citoyens et se concrétiser dans les villes, villages ou quartiers. Elle est ouverte à l'ensemble de la population. En complément à cette assistance morale généraliste, il existe depuis fort longtemps les services de l'assistance morale sectorielle dans les prisons, les hôpitaux, MRS, IPPJ...

L'assistance morale spécialisée

L'assistance morale dite « spécialisée » s'adresse à des groupes bien déterminés, le plus souvent dans des institutions qui ont la particularité de regrouper un grand nombre de personnes. Les conseillers laïques sont donc présents dans des milieux où le besoin de soutien moral est le plus élevé : dans les prisons, les hôpitaux, les

Maisons de repos et « de repos et de soins », les Institutions de protection de la jeunesse (IPPJ), ainsi qu'à l'armée, à l'aéroport de Bruxelles-National et dans les pêcheries.

Des conseillers laïques apportent écoute et soutien moral aux mineurs d'âge placés dans une Institution Publique de Protection de la Jeunesse.

Depuis 1996, des conseillers laïques sont affectés aux cinq IPPJ de la Communauté française.

Ils apportent une aide morale spécifique aux jeunes qui y sont placés. Celle-ci se différencie de celle des autres professionnels tels que les psychologues, assistants sociaux et éducateurs.

Elle s'exerce notamment par une présence et une disponibilité quotidiennes, la prise en charge du cours de morale, l'organisation d'activités à thèmes, des entretiens individuels dont la confidentialité est garantie. Les conseillers moraux peuvent aussi jouer un rôle occasionnel de médiateur entre les jeunes, les éducateurs ou l'institution elle-même.

Dans les hôpitaux et les maisons de repos et de soins

Dans les hôpitaux

En Communauté française, c'est le Service laïque d'Aide aux Personnes (SLP) qui coordonne l'assistance morale dans les hôpitaux. Il s'intéresse également au soutien des personnes en fin de vie.

Ce service s'est considérablement développé grâce à l'aide d'une centaine de bénévoles, qui apportent une écoute fraternelle aux patients hospitalisés et aux personnes âgées.

L'assistance morale exclut tout dogmatisme, se situe en dehors de toute préoccupation politique ; elle agit dans un esprit de parfaite tolérance à l'égard des convictions d'autrui. Aider la personne hospitalisée ou la personne âgée à exprimer ce qu'elle ressent, ce qu'elle pense, ce qu'elle vit peut l'aider à retrouver davantage d'autonomie, à mieux se prendre en charge.

Face à la mort, le conseiller laïque devra mobiliser toute son attention pour aider et soutenir le patient et ses proches, il va s'enquérir des besoins de la famille et d'un éventuel accompagnement lors d'une cérémonie de funérailles.

Dans les maison de repos et de soins (MRS)

Les personnes âgées, voire en fin de vie, peuvent connaître une grande détresse, doublée parfois d'une solitude pesante. Des bénévoles, regroupés sous la houlette du Service Laïque d'aide aux Personnes (SLP) leur apportent une écoute fraternelle.



L'assistance morale exclut tout dogmatisme, se situe en dehors de toute préoccupation politique ; elle agit dans un esprit de parfaite tolérance à l'égard des convictions d'autrui. Aider la personne âgée à exprimer ce qu'elle ressent, ce qu'elle pense, ce qu'elle vit peut l'aider à retrouver davantage d'autonomie, à mieux

se prendre en charge.

Face à la mort, le conseiller laïque devra mobiliser toute son attention pour aider et soutenir le mourant et ses proches ; il va s'enquérir des besoins de la famille et d'un éventuel accompagnement lors d'une cérémonie de funérailles.

Dans les prisons : l'aide aux détenus



C'est la Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD), mandatée par le Conseil Central Laïque, qui délègue des conseillers moraux dans les établissements pénitentiaires et de défense sociale du pays. La Fondation coordonne l'action des conseillers moraux.

Ces bénévoles tentent d'apporter une aide psychologique et morale aux personnes détenues. Dans un climat de totale confiance, ils se mettent à l'écoute des détenus durant leur incarcération. Ils se préoccupent aussi de la situation de leur famille, souvent ébranlée matériellement et moralement suite à l'incarcération d'un de ses membres.

L'assistance morale aux personnes détenues vise aussi à les soutenir dans la préparation de leur insertion familiale, sociale et professionnelle au moment de leur libération.

Si nécessaire, les conseillers peuvent relayer certaines demandes des détenus vers les services laïques, le service social de la FAMD ou d'autres services d'aide.

Des conseillers organisent des cérémonies selon la demande des personnes détenues et de leur famille ou des activités collectives au sein des prisons.

Source : Site du Centre d'Action Laïque

Le pape François sera aussi canonisé !



Il n'aura pas fallu long feu pour que François réalise un miracle. En effet, le Vatican a annoncé que 500.000 personnes s'étaient rassemblées sur la place Saint-Pierre pour acclamer l'annonce de la canonisation de Jean XXIII et Jean-Paul II. Et même 800.000 si l'on compte la foule massée aussi dans les rues avoisinantes.

Or, comme la superficie des espaces occupés par ces pèlerins fait environ 60.000 m², on estime que 9 à 12 personnes ont pu tenir sur un mètre carré. N'est-ce pas un miracle, ça ?

Source : le Canard enchaîné du 29 avril 2014

N'oubliez pas notre questionnaire d'enquête

Lors de l'envoi de notre rapport d'activités préparatoire à l'assemblée générale du 19 mai, nous avons joint un formulaire d'enquête.

Ses objectifs étaient doubles :

- vérifier si vos coordonnées sont conformes à notre fichier membres
- mettre en parallèle vos attentes par rapport à nos objectifs.

Nous espérons recueillir un nombre maximum de réponses afin de mieux apprécier et percevoir ce que vous attendez des activités de notre Maison de la Laïcité.

A ce jour, le nombre de réponses est assez faible, mais notre enquête n'est pas clôturée. Vous pouvez toujours nous donner ou envoyer votre formulaire d'enquête.

Merci pour votre précieuse collaboration.

Le conseil d'administration

16 juin à 12 h30 : «Les lundis du préau » Tajine de poulet et théâtre wallon

La saison 2013-2014 des « Lundis du Préau » se termine. Rappelons brièvement les sujets qui ont été développés :

- « Folklore Louviérois : D'Jobri, D'Jobrette et le quartier de Baume » par Michel Host.
- « Brel compositeur » par Roger Verstraeten.
- « Urgences » par Freddy Bouchez.
- « L'allumeur de réverbères » par Jules Boulard.
- « Egalité hommes-femmes », projection sur ce thème.
-

Et pour terminer la saison : la revue des «Walonèus du Sablon» précédée d'un repas qui, en raison des travaux, sera préparé par un traiteur.



Programme de la journée

12h30 : repas : Tajine de poulet - Dessert - Café : 15 €.

14h30 : « Les Walonèus du Sablon »

16h15 : Goûter - café : 3 €

Et toujours les boissons à prix raisonnable.

Pour les personnes qui souhaitent ne pas participer au repas mais souhaite assister à la revue : 3 €.

Il est indispensable de réserver le repas pour le mercredi 11 juin au plus tard.

Yvan Nicaise



Lundi 28 juillet Repas-surprise et animation de vacances

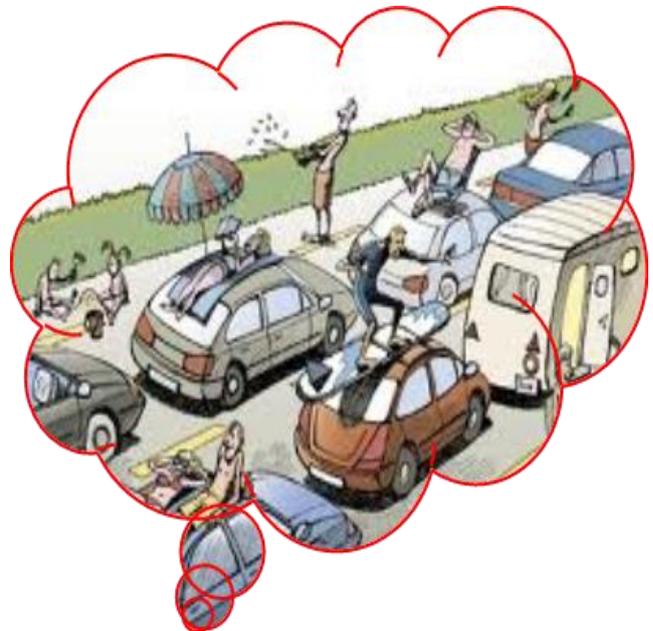
Deux mois sans «Les lundis du Préau», c'est vraiment long!

Pour la troisième année consécutive et pour répondre aux souhaits des participants, nous organiserons, le lundi 28 juillet, à 12h30, un repas-surprise de vacances suivi d'une animation à découvrir.

Les habitués en connaissent la formule... alors venez la découvrir !

Prix : 15 € comprenant plat - dessert – café
et le goûter-café en fin d'animation.

Inscription jusqu'au 24 juillet



**Le 28 juillet, à la Maison de la Laïcité,
Vous éviterez ceci !**